



EDITO

Vous êtes près de 130 professionnels de santé et médico-sociaux à avoir adhéré en 2022 à la CPTS Paris NEUF et nous vous en remercions !

Au lendemain de notre Assemblée générale du 28 mars 2023, dont les principales décisions sont présentées ci-dessous, il nous faut procéder au renouvellement des adhésions pour l'année 2023 !

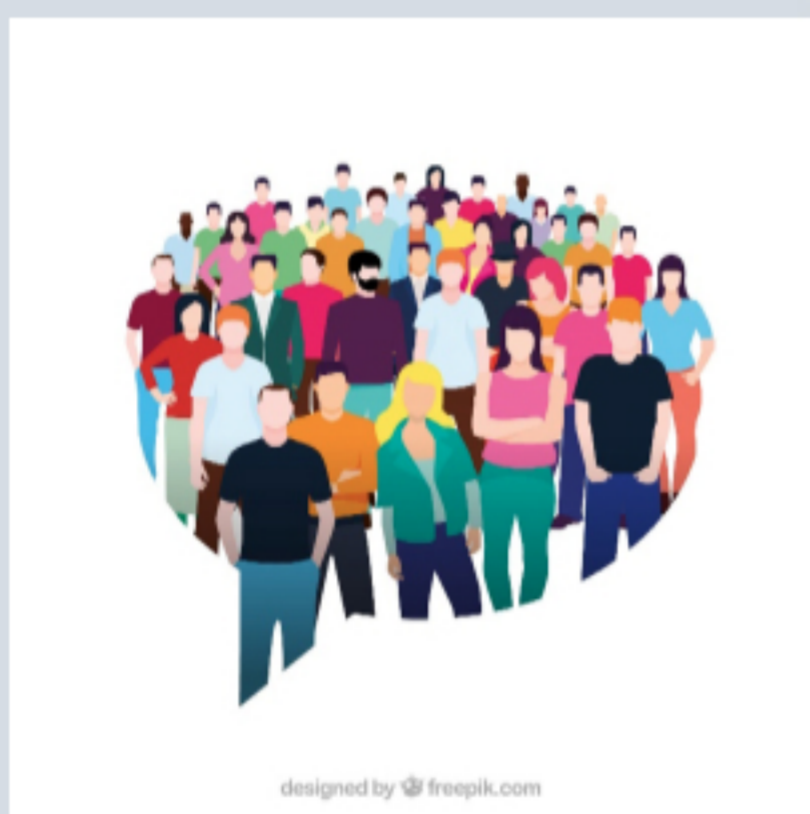
L'Assemblée générale a voté l'adhésion 2023 gracieuse, comme en 2022, pour les professionnels de santé et acteurs médico-sociaux et sociaux individuels.

Ainsi, pour renouveler votre adhésion pour 2023, rien de plus simple : cliquer sur le bouton « Adhérer » du nouveau site Internet de la CPTS Paris NEUF que nous vous proposons de découvrir : [Accueil - CPTS Paris Neuf](#)

Encore une fois MERCI à vous ... merci pour votre implication dans les groupes de travail, votre participation aux échanges pluriprofessionnels ainsi que votre contribution à l'organisation des actions de prévention et de dépistage.

Tout au long de l'année 2023, nous comptons de nouveau sur vous, sur vos initiatives, vos projets !

Les actualités de la Communauté de santé Paris Neuf



Les Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de la CPTS Paris NEUF – 28 mars 2023

Organisées en visioconférence, les deux Assemblées ont permis aux adhérents de la CPTS, présents ou représentés grâce à leurs pouvoirs, d'adopter :

Pour l'Assemblée générale ordinaire :

- Le Rapport moral 2022, présentant un bilan des activités 2022 et les orientations 2023 ;
- Le Rapport financier et les comptes de l'exercice 2022 ;
- Le budget prévisionnel 2023
- Le montant de la cotisation annuelle 2023 qui sera gracieuse pour les adhérents individuels ;
- Le règlement intérieur accessible [ici](#)

Pour l'Assemblée générale extraordinaire :

- Une modification des Statuts pour introduire le recours possible au vote par correspondance.

Un rendez-vous désormais annuel pour faire vivre démocratiquement notre communauté de santé.

Le site Internet de la CPTS Paris NEUF fait peau neuve !

Désormais en ligne, le nouveau site comprend une partie grand-public présentant la CPTS ainsi que ses principales missions ; mais aussi, et surtout, une partie réservée aux professionnels de santé et acteurs médico-sociaux et sociaux, adhérents de la CPTS.

Découvrez les informations et outils mis à votre disposition – ressources médicales, médico-sociales et sociales du 9^e, cartographie des médecins généralistes ayant répondu au questionnaire sur leurs pratiques, comptes-rendus et outils des groupes de travail... –

Un seul préalable pour accéder à la partie « pro », adhérer à la CPTS, en cliquant sur le bouton « Adhérer » en haut à droite de la page d'accueil : [Accueil - CPTS Paris Neuf](#)

Cet outil est le vôtre, il est bien entendu appelé à évoluer, avec vous et grâce à vous... !

La CPTS PARIS NEUF, c'est avant tout :

- Une équipe pluridisciplinaire de professionnels de santé engagés,
- Un projet de santé adapté aux besoins de santé de la population du territoire,
- Une association de près de 130 membres mobilisés pour faire vivre un projet de santé,
- Un conseil d'administration pluriprofessionnel pour fédérer les professionnels de santé, acteurs du médico-social et du social ainsi que les représentants des usagers.

Parrainez vos amis, professionnels de santé exerçant dans le 9^e arrondissement de Paris, en leur adressant ce lien. Pour nous rejoindre, il suffit désormais de s'inscrire sur le site de la CPTS Paris NEUF : [Accueil - CPTS Paris Neuf](#)

Autre nouveauté : l'ouverture d'une page LinkedIn, pour la CPTS, accessible [ici](#)



La Communauté professionnelle de santé Paris Neuf

Vous souhaitez diffuser une information aux adhérent·e·s ? Parler d'un projet ? Lancer un groupe de travail ?

Vous pouvez contacter :
Isabelle Labusquière - Coordinatrice de la CPTS
06 79 82 34 85
isabelle.labusquiere@cptsparisneuf.org

Retrouvez bientôt toutes les actualités de la CPTS Paris Neuf sur www.cptsparisneuf.org